

Le Progrès
04/06/05

MONTL

CHALAMONT

Station d'épuration : une délégation suisse en visite

En service depuis peu, notre station d'épuration, vient de recevoir la visite d'une délégation suisse du canton de Vaud emmenée par Didier Vignati, composée d'élus, de techniciens, d'exploitants de station, organisé par la société d'exploitation avec le conseil général de l'Ain et son SATESE départemental représenté par Mrs Mickaël Legrand, Gérard Seyzèriat; Noël Salamon pour la municipalité de Chalamont.

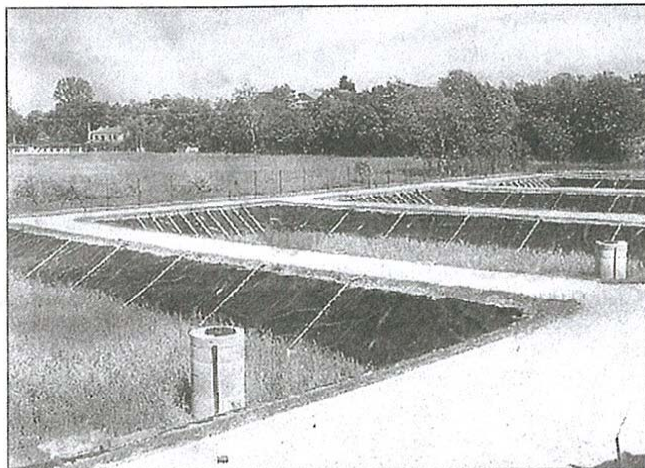
Confronté à un problème d'épandage des boues qui sera interdit fin 2006 en Suisse dans les terrains agricoles, les élus et techniciens de la Confédération helvétique sont en pleine réflexion pour choisir le mode de traitement le mieux adapté durablement.

Aussi, le concept de notre station dimensionné pour 2500 équivalents habitants fonctionne selon le principe des boues activées avec un traitement physico-chimique du phosphore semble avoir capté leur attention.

Le réseau d'alimentation permet d'amener les boues jusqu'en surface des filtres. Les boues sont prélevées directement à partir du bassin de boues activées après une phase d'aération. La station est équipée de huit cellules de filtration alimentées en alternance par l'intermédiaire d'une rampe d'alimentation par cellule. Chaque rampe comprend 5 points d'injection et est équipée d'une vanne de sectionnement.



La délégation suisse qui s'intéresse particulièrement au traitement des boues sur lits plantés de roseaux



Les quatre bassins de décantation dans lesquels sont plantés des roseaux